

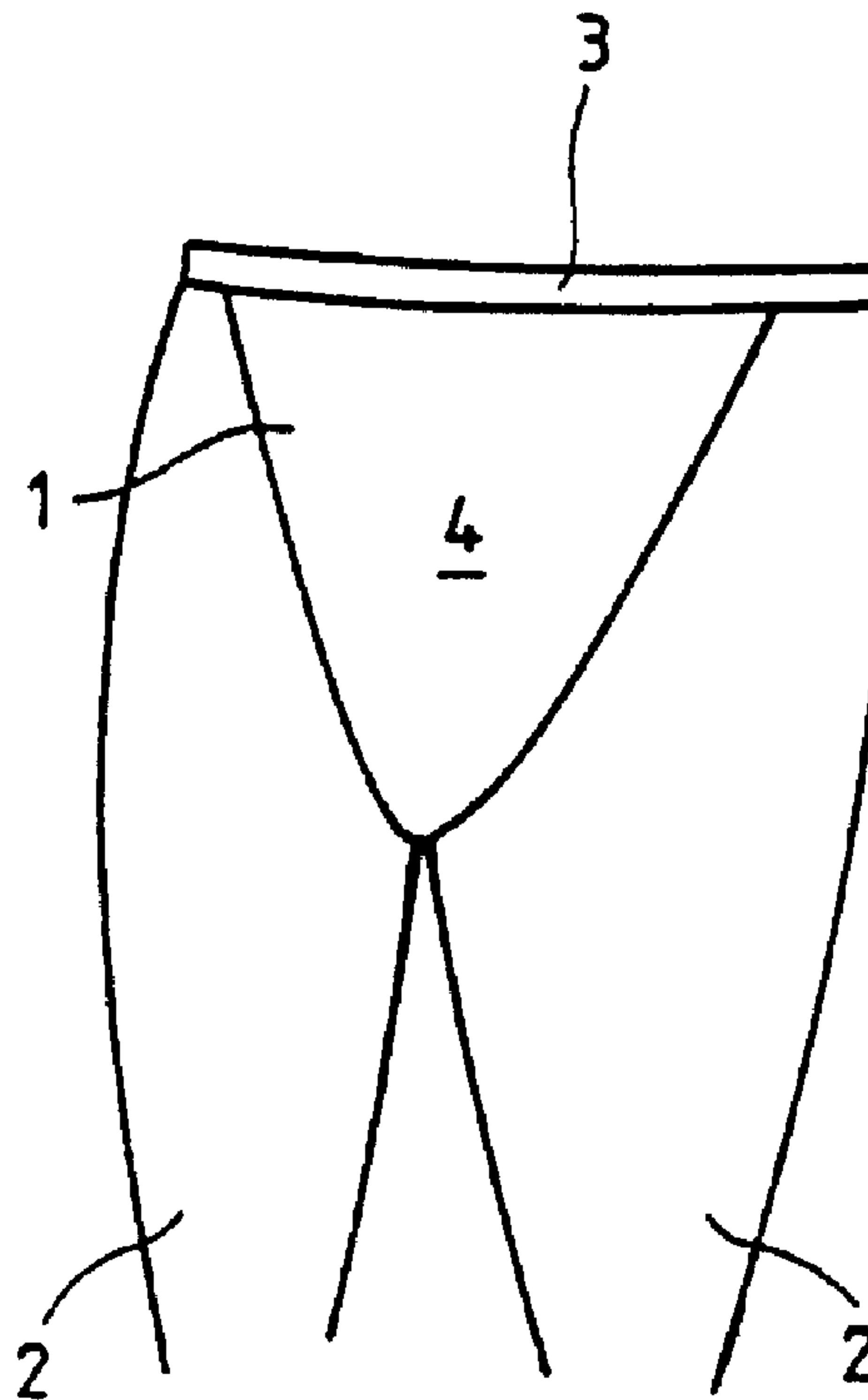


(86) Date de dépôt PCT/PCT Filing Date: 1997/05/29
(87) Date publication PCT/PCT Publication Date: 1997/12/04
(45) Date de délivrance/Issue Date: 2006/02/14
(85) Entrée phase nationale/National Entry: 1998/11/30
(86) N° demande PCT/PCT Application No.: FR 1997/000933
(87) N° publication PCT/PCT Publication No.: 1997/045080
(30) Priorité/Priority: 1996/05/30 (96/06672) FR

(51) Cl.Int./Int.Cl. *A61F 13/08* (2006.01),
A61F 5/37 (2006.01)
(72) Inventeur/Inventor:
GARDON-MOLLARD, CHRISTIAN, FR
(73) Propriétaire/Owner:
INNOTHERA TOPIC INTERNATIONAL, FR
(74) Agent: OGILVY RENAULT LLP/S.E.N.C.R.L.,S.R.L.

(54) Titre : ORTHESE COMPRESSIVE DU TYPE COLLANT DE CONTENTION, NOTAMMENT DESTINEE A LA PERIODE DU POST-PARTUM

(54) Title: COMPRESSIVE SUPPORT ORTHOSIS TIGHTS, PARTICULARLY FOR THE POST-PARTUM PERIOD



(57) Abrégé/Abstract:

Cette orthèse comprend une partie ventrale (1) en maille compressive et deux parties de jambe (2) attenantes, également en maille compressive. Selon l'invention, la partie ventrale comporte, à l'avant, une région à élasticité accrue (4) de forme sensiblement triangulaire s'étendant entre la ceinture et les aines, cette région à élasticité renforcée étant apte et destinée, notamment pendant la période du post-partum, à exercer sur l'abdomen une pression sensiblement constante, combinée à une compression vasculaire des membres inférieurs par les parties de jambe. La région à élasticité accrue peut être formée soit par ajout d'une pièce de tissu à élasticité bidimensionnelle renforcée, soit par tricotage d'un renfort élastique.

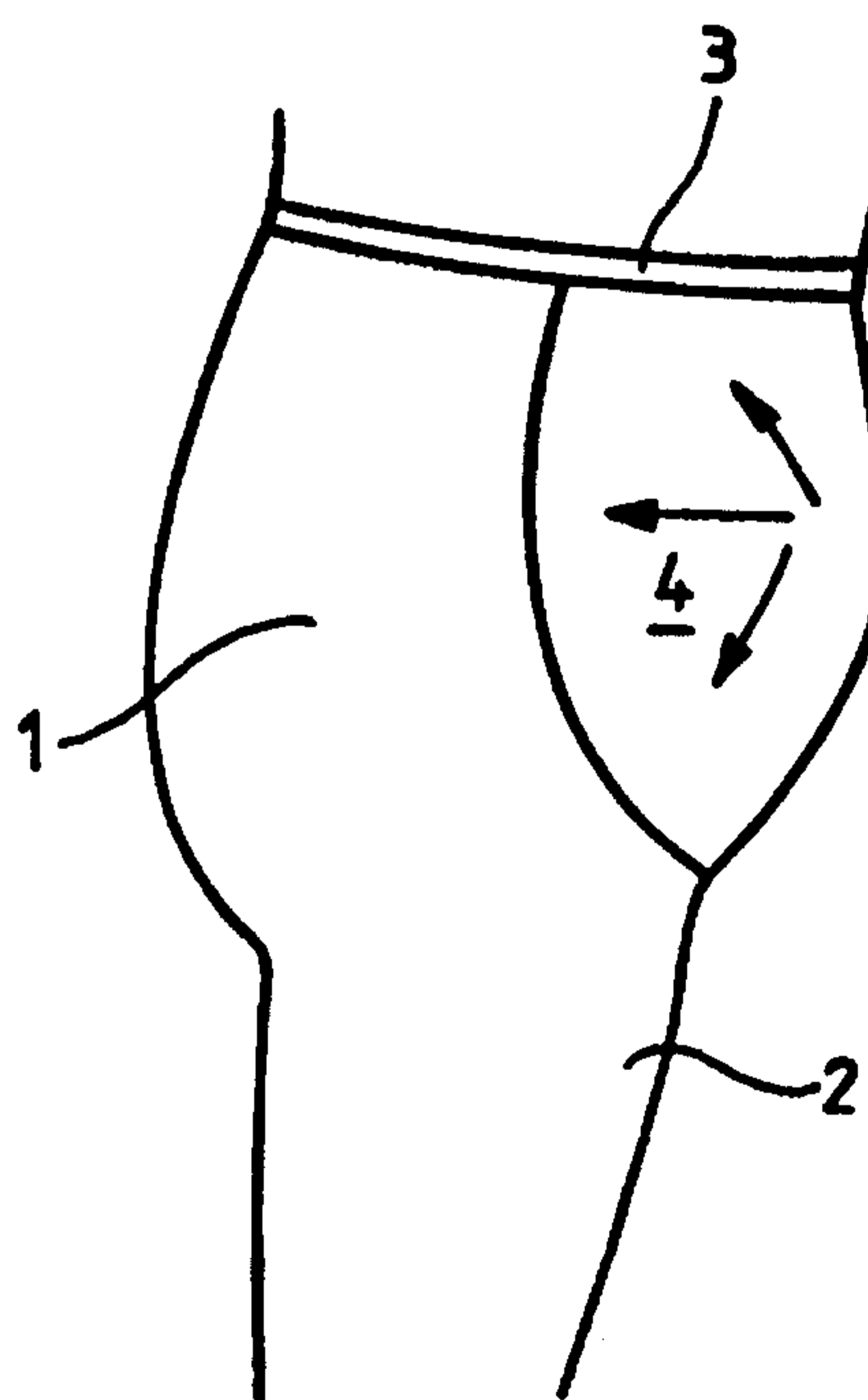


PCT

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE
Bureau international

DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

<p>(51) Classification internationale des brevets ⁶ : A61F 13/08</p>	<p>A1</p>	<p>(11) Numéro de publication internationale: WO 97/45080 (43) Date de publication internationale: 4 décembre 1997 (04.12.97)</p>
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR97/00933 (22) Date de dépôt international: 29 mai 1997 (29.05.97) (30) Données relatives à la priorité: 96/06672 30 mai 1996 (30.05.96) FR (71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): INNOTHERA TOPIC INTERNATIONAL [FR/FR]; 7-9, avenue François Vincent Raspail, F-94110 Arcueil (FR). (72) Inventeur; et (75) Inventeur/Déposant (US seulement): GARDON-MOLLARD, Christian [FR/FR]; 7, avenue de Royat, F-63400 Chamalières (FR). (74) Mandataire: DUPUIS-LATOURE, Dominique; Cabinet Bardehle, Pagenberg & Partner, 45, avenue Montaigne, F-75008 Paris (FR).</p>		<p>(81) Etats désignés: AU, BR, CA, CN, JP, KR, PL, RU, US, brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, ML, MR, NE, SN, TD, TG). Publiée <i>Avec rapport de recherche internationale. Avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si de telles modifications sont reçues.</i></p>
<p>(54) Title: COMPRESSIVE SUPPORT ORTHOSIS TIGHTS, PARTICULARLY FOR THE POST-PARTUM PERIOD</p>		
<p>(54) Titre: ORTHESE COMPRESSIVE DU TYPE COLLANT DE CONTENTION, NOTAMMENT DESTINEE A LA PERIODE DU POST-PARTUM</p>		
<p>(57) Abstract</p>		
<p>The invention features an orthosis comprising a compressive knitted ventral portion (1) and two adjoining leg portions (2) also compressively knit. The ventral portion comprises, at the front, a substantially triangular region with increased resilience (4) extending between the waist and the groins, and intended, in particular during the post-partum period, to exert on the abdomen a substantially constant pressure, combined with a vascular compression on the lower members by the leg portions. The region with increased resilience can be formed by adding a piece of cloth with reinforced two-dimensional resilience, or by a knitted resilient reinforcing piece.</p>		
<p>(57) Abrégé</p>		
<p>Cette orthèse comprend une partie ventrale (1) en maille compressive et deux parties de jambe (2) attenantes, également en maille compressive. Selon l'invention, la partie ventrale comporte, à l'avant, une région à élasticité accrue (4) de forme sensiblement triangulaire s'étendant entre la ceinture et les aines, cette région à élasticité renforcée étant apte et destinée, notamment pendant la période du post-partum, à exercer sur l'abdomen une pression sensiblement constante, combinée à une compression vasculaire des membres inférieurs par les parties de jambe. La région à élasticité accrue peut être formée soit par ajout d'une pièce de tissu à élasticité bidimensionnelle renforcée, soit par tricotage d'un renfort élastique.</p>		



**Orthèse compressive du type collant de contention,
notamment destinée à la période du post-partum**

L'invention a trait au domaine des orthèses compressives des membres inférieurs, généralement connues sous la dénomination "collants de contention".

Ces collants de contention permettent de réaliser une compression forte des membres inférieurs avec une pression dégressive depuis la cheville, et sont indiqués dans les diverses symptomatologies d'insuffisance veineuse. Ils sont réalisés en un matériau élastique, typiquement une maille tricotée de texture très serrée, avec un dimensionnement très précis du collant pour réaliser la pression dégressive recherchée.

Dans la mesure où l'on cherche à réaliser une compression des membres inférieurs, allant en diminuant au fur et à mesure que l'on se rapproche du haut de la jambe, la partie abdominale est une partie à élasticité relativement faible, ne réalisant pas de compression significative (contention) du ventre.

On cherche souvent, en particulier pour les collants de grossesse (comme dans le DE-U-7515833), à réduire l'élasticité de la zone ventrale pour donner à cette partie du collant une plus grande déformabilité

et permettre ainsi au collant de s'adapter convenablement aux modifications de volume de l'abdomen pendant la grossesse.

Au contraire, l'invention a pour objet un collant de contention qui réalise une compression significative du ventre (donc peu déformable dans cette région), combinée à la compression des membres inférieurs, utile notamment pendant la rééducation abdominale après l'accouchement (post-partum).

Plus précisément, l'orthèse compressive de l'invention, qui comprend une partie ventrale en maille compressive et deux parties de jambe attenantes, également en maille compressive, est caractérisée en ce que la partie ventrale comporte, à l'avant, une région à élasticité accrue de forme sensiblement triangulaire s'étendant entre la ceinture et les aines, cette région à élasticité renforcée étant apte et destinée, notamment pendant la période du post-partum, à exercer sur l'abdomen une pression sensiblement constante, combinée à une compression vasculaire des membres inférieurs par les parties de jambe.

Dans une première mise en œuvre, la région à élasticité accrue est formée par ajout d'une pièce de tissu à élasticité bidimensionnelle renforcée. Dans une autre mise en œuvre, elle est formée par tricotage d'un renfort élastique.

Une telle structure permet d'exercer sur le ventre une pression constante et d'apporter à la patiente une aide et un confort permanent durant la période de la rééducation qui suit l'accouchement.

25

◇

On va maintenant décrire un exemple de réalisation de l'invention, en référence aux dessins annexés.

La figure 1 est une vue de face du collant de contention selon l'invention.

La figure 2 est une vue de côté de ce même collant.

◇

35 Sur les figures, on a schématisé une orthèse compressive en forme

de collant de contention comprenant une partie ventrale 1 en maille compressive et deux parties de jambe 2 attenantes, également en maille compressive.

5 La maille est une maille classique, l'invention étant applicable à toutes les structures de mailles connues en elles-mêmes du spécialiste des techniques de tricotage (tramée, jersey, côtes, micromesh pincée ou flottée, etc.).

Un tel type de maille est par exemple utilisé pour les bas et collants de contention *Varisma* (marque déposée) d'Innothéra Topic.

10 Les matériaux utilisés peuvent être un élasthanne guipé coton et polyamide, un élasthanne guipé polyamide sans coton, ou encore un mélange d'élasthanne et d'élasto-diène (latex de caoutchouc).

Pour permettre l'application d'une pression significative au niveau du ventre, on prévoit, dans une région sensiblement triangulaire délimitée par la ceinture 3 et les aines, une pièce rapportée 4 à forte élasticité, par exemple un tissu du type tissu élastique compressif référence n° 13638-6 de la société Elastic (Catteins, Autriche).

Le tissu rapporté peut être un tricot, une structure chaîne et trame, armure tissée, etc.

20 En variante, on peut réaliser en maille (tricotage d'un renfort élastique) cette partie à forte élasticité 4.

La caractéristique principale de la partie 4, qu'elle soit assemblée ou tricotée, est une élasticité à forte pression dans les deux sens, de manière que cette pièce se comporte à la manière d'un plastron.

25 Le tricotage de la partie 4 peut être réalisé suivant tous les types de maillage connus, avec ou sans fil vanisé (c'est-à-dire avec inclusion d'un fil supplémentaire pendant la réalisation de la maille).

L'article ainsi réalisé procure une compression combinée du ventre et des membres inférieurs, compression combinée qui est particulièrement indiquée dans le cas d'une symptomatologie d'insuffisance veineuse induite par une grossesse, ou concomitante à la période précédant et suivant l'accouchement.

30 Pendant la période de rééducation abdominale après l'accouchement, la compression du ventre aura pour effet de renforcer la ceinture abdominale distendue par la grossesse, en venant s'opposer à la défor-

35

4

mation naturelle de l'abdomen.

5

10

15

20

25

30

35

REVENDEICATIONS :

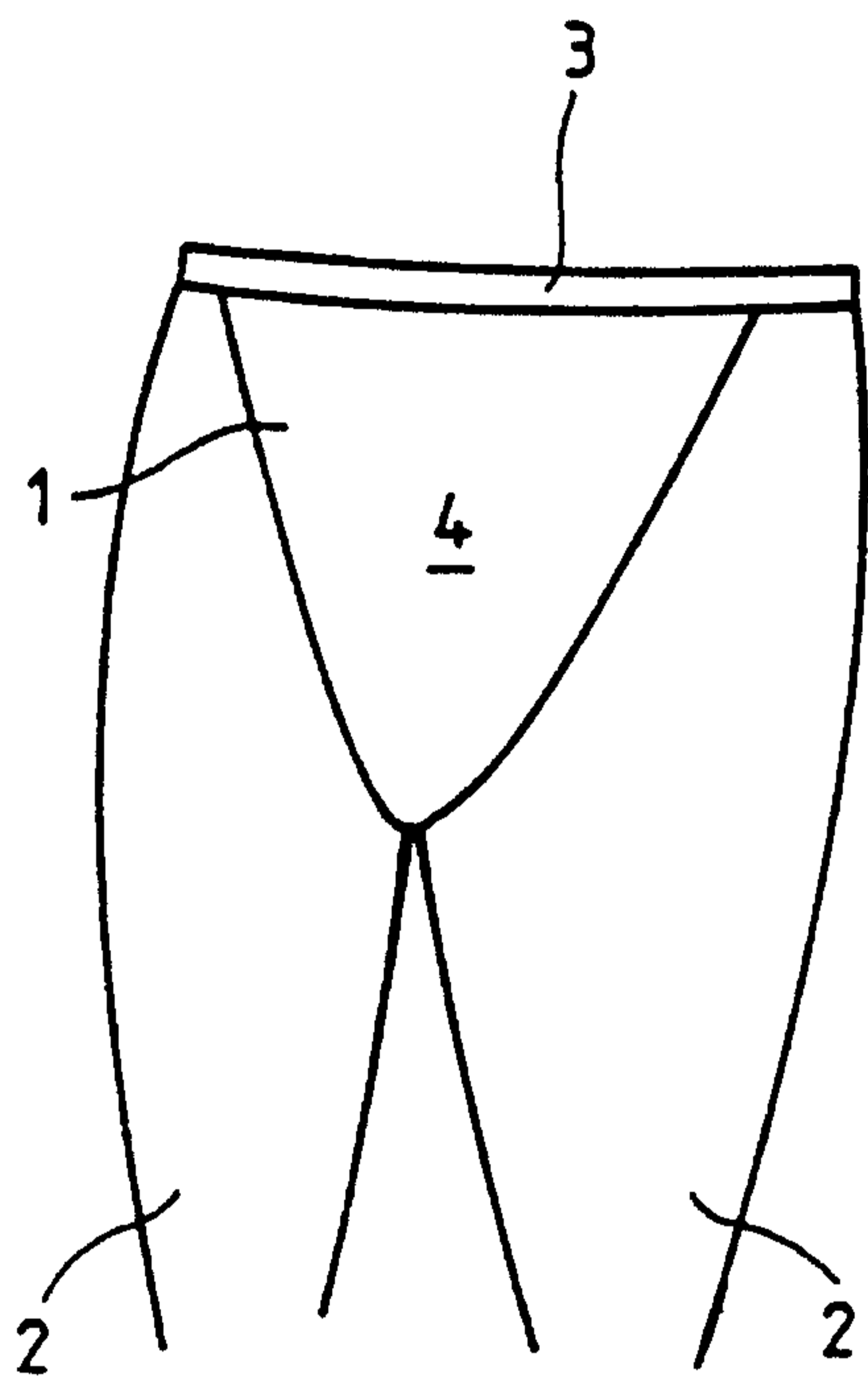
1. Une orthèse compressive du type collant de contention, comprenant une partie ventrale (1) en maille compressive et deux parties de jambe (2) attenantes, également en maille compressive, la partie ventrale comportant à l'avant une région (4) de forme sensiblement triangulaire s'étendant entre la ceinture et les aines,

caractérisée en ce que ladite région (4) s'étendant entre la ceinture et les aines est une région peu déformable formant plastron, présentant une élasticité à forte pression dans les deux sens,

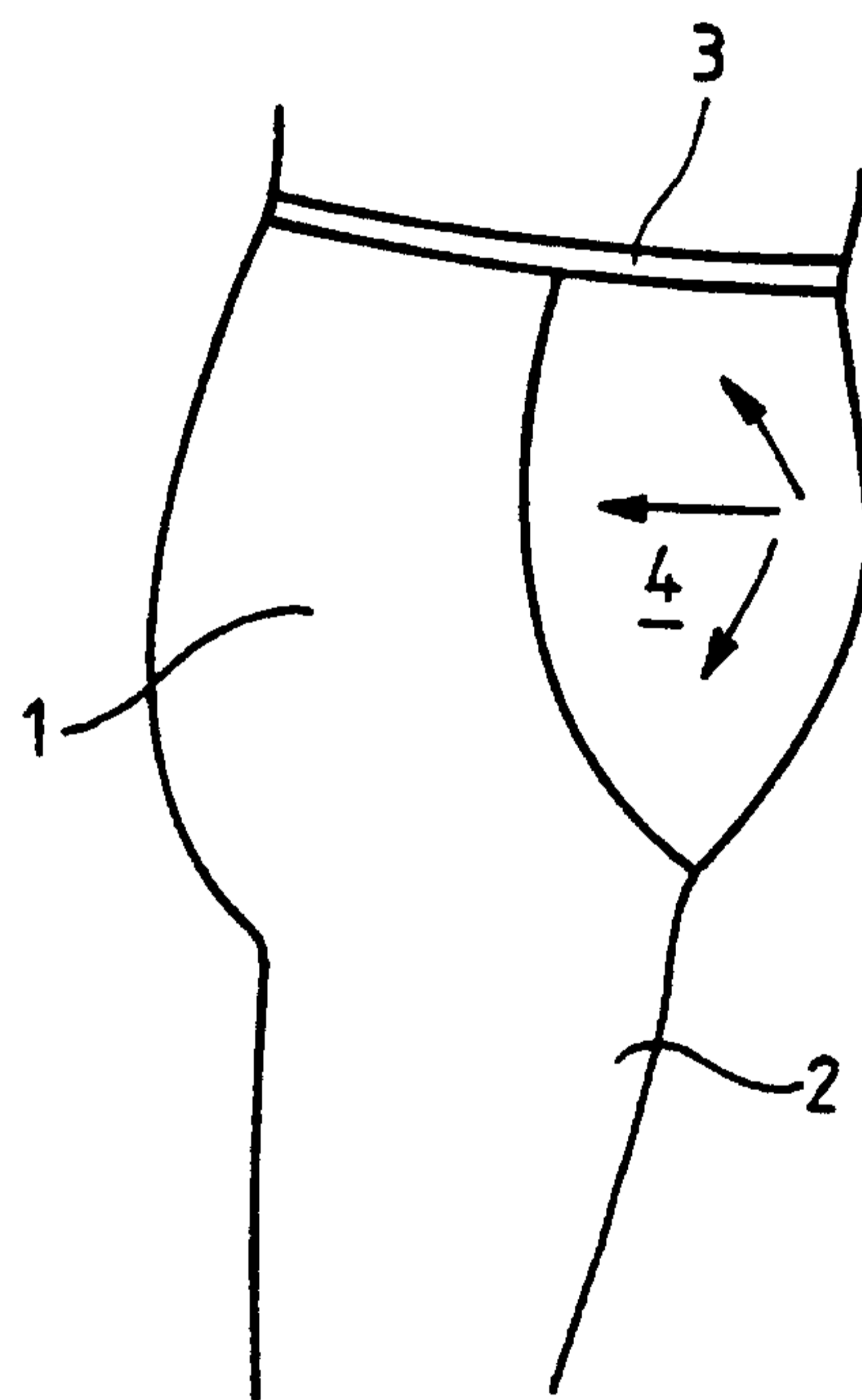
de sorte que cette région exerce sur l'abdomen pendant la période du post-partum une pression sensiblement constante venant s'opposer à la déformation de l'abdomen, en combinaison avec une compression vasculaire des membres inférieurs par les parties de jambe

2. L'orthèse compressive de la revendication 1, dans laquelle la région à élasticité accrue est formée par ajout d'une pièce de tissu à élasticité bidimensionnelle renforcée

3. L'orthèse compressive de la revendication 1, dans laquelle la région à élasticité accrue est formée par tricotage d'un renfort élastique.



FIG_1



FIG_2

